



ALGERIA

**Réunion de haut niveau sur l'examen à moyen-
terme de la mise en œuvre du Programme d'action
pour les pays les moins avancés pour la décennie**

2001-2010

Déclaration de Son Excellence

M. Mohammed BEDJAOUI

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

New York 18 septembre 2006

السيدة الرئيسة،

يسرني في البداية أن أتقدم إليكم بخالص التهاني لانتخابكم رئيسة للجمعية العامة. إن الثقة التي وضعتها الدول الأعضاء في شخصكم المحترم لهي، وبحق، إعرافا بكفاءتكم وقدرتكم على قيادة أشغالنا وهو ما يشكل مصدر مفخرة للعالم العربي اجمع.

Madame la Présidente,

Nous nous sommes vivement réjouis du discours plein d'élévation prononcée ce matin par Madame Zuma, Ministre des Affaires Etrangères de l'Afrique du sud au nom du groupe des 77 et de la Chine.

Ce discours auquel l'Algérie s'associe pleinement, est source d'inspiration pour nous tous.

Madame la présidente,

L'Algérie se félicite de l'intérêt que la communauté internationale porte à la situation des pays les moins avancés à travers cette revue approfondie à mi parcours du programme d'action de Bruxelles. Cette revue constitue un jalon important pour la réalisation des objectifs du millénaire pour la réduction de la pauvreté et de la faim.

Nous avons relevé avec beaucoup d'intérêt les conclusions du rapport de Monsieur le Secrétaire Général qui insiste sur le renouvellement des efforts pour la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles. Cela requiert, de toute évidence, de tenir les engagements pris en matière d'aide au développement, d'allégement de la dette, d'accès aux marchés et d'assistance technique.

Madame la présidente,

L'Algérie qui a toujours activement soutenu les efforts des pays les moins avancés dans leur lutte contre la pauvreté et la faim, notamment en Afrique, demeure profondément convaincue de l'importance des mécanismes de suivi pour une mise en œuvre du programme d'action en faveur de ces pays.

Nous exprimons notre plein soutien à la stratégie de Cotonou pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action pour les pays les moins avancés qui constitue la base pour l'évaluation des progrès réalisés et des contraintes qui ont entravé sa mise en œuvre.

Nous sommes préoccupés par le faible taux d'exécution du programme d'action s'agissant de la réduction de la pauvreté. Une gouvernance mondiale dominée par une logique mercantiliste au détriment de l'éthique du développement en est, sans conteste, la cause première.

L'effort de solidarité de la communauté internationale lui est dicté par la fragilité des économies de cette catégorie de pays qui, malgré les efforts entrepris à l'échelle nationale, restent vulnérables aux aléas de l'économie internationale.

A cet égard, l'Algérie salue les progrès remarquables accomplis par la plupart des pays les moins avancés, en dépit de ressources limitées, pour relever les défis de la croissance à travers l'amélioration des performances macro-économiques, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et l'effort significatif de participation à l'économie mondiale.

Ces progrès méritent d'être résolument appuyés par la communauté internationale à travers la mise en œuvre effective des engagements pris afin de consacrer un processus irréversible de développement qui permettra d'atteindre les objectifs fixés au moyen de mesures concrètes adaptées aux efforts déployés au niveau national par les Pays les moins avancés.

Madame la présidente,

La plupart des pays les moins avancés se situent en Afrique où la lutte contre la pauvreté et la faim constitue une préoccupation majeure de l'ensemble de la région. L'Afrique devrait bénéficier, à notre sens, d'un soutien renforcé de la part de la communauté internationale en raison de la situation singulière des pays les moins avancés dans cette région où la précarité économique est aggravée par la baisse de l'espérance de vie de fait de la pandémie du VIH/sida et de conflits persistants.

Les pays africains les moins avancés déploient des efforts louables en matière de réformes économiques et politiques, qui traduisent clairement leur attachement aux engagements pris en matière de promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

L'Afrique œuvre à travers le Nouveau partenariat pour l'Afrique (NEPAD) avec ses partenaires à jeter les bases d'un développement économique et social qui contribuera à la réalisation des objectifs du programme d'action notamment en matière de lutte contre la pauvreté. La vision prospective du NEPAD tend à une intégration régionale visant à la participation de l'ensemble des pays de la région à l'économie mondiale en se basant sur leurs choix nationaux en matière de développement.

Madame la présidente,

Nous sommes convaincus que des performances encore plus prometteuses seront réalisées par les pays les moins avancés, lors de l'évaluation globale finale en 2010, permettant, ainsi, d'asseoir une pérennité des mécanismes de lutte contre la pauvreté et d'amorcer un processus de développement soutenu.

Le soutien de la communauté internationale ne doit, à aucun moment, leur faire défaut.

Je vous remercie.